

l'écho de nos villages

Mercus
Garrabet
Amplaing
Jarnat
Croquié

BULLETIN
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

N° 88

4^{ème} trimestre
2023



Bonne Année

dossier

Le frelon
asiatique



sommaire

DOSSIER :
Le frelon asiatique >> p. 4-5

HISTOIRE LOCALE : >> p. 6-7

**ACTUS MUNICIPALITÉ,
VILLAGES** >> p. 8 à 11

Vie Scolaire >> p. 12-13

En vue >> p. 13

Info vigilance >> p. 14

ASSOS INFOS >> p. 14

DÉLIBÉRATIONS DU CM
>> p. 15

ETAT CIVIL >> p. 16

Horaires d'ouverture de la Mairie

Du lundi au vendredi :

9 H / 12 H – 14 H / 17 H

Tél. 05 34 09 86 10

Mail : secretariat@mairie-mercus-garrabet.fr



<https://mairie-mercus-garrabet.fr>



<https://www.facebook.com/VillagesMercusGarrabetAmplaingJarnatCroquie>



ATTENTATS CONTRE L'ECOLE

Lundi 16 octobre 2023, à 14 h 30, des habitants de la commune se sont regroupés autour de Mme la Maire en mémoire aux victimes des attentats contre l'école. Une minute de silence a été observée.

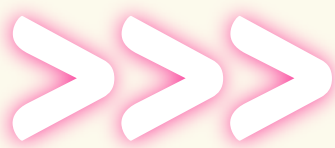


Directeur de la publication :
Patricia TESTA

Rédaction : Yvette LORENZO

Photos :
Mairie de Mercus , vie scolaire,
vie socio-éducative et vie associative,
habitants de la commune

Maquette, impression :
IPS Imprimerie (09)



édito



Cher (es) (s) administré (es)(s),

Les fêtes de fin d'année nous ont permis de nous retrouver en famille et entre amis. Nous avons célébré le nouvel an et échangé nos vœux en souhaitant que les mois à venir nous apportent beaucoup de bonheur. Au-delà de nos foyers, nous espérons que les guerres qui plongent les populations dans la souffrance cesseront très prochainement. Avec les conflits, les tensions économiques se sont accentuées. Le poison nommé « inflation » est la cause de la perte du pouvoir d'achat des ménages. Nous espérons que 2024 sera l'amorce du rétablissement d'une situation plus tolérable.

Tout comme les ménages, les collectivités souffrent de l'augmentation générale des prix. Cependant, il faut assurer le fonctionnement et continuer à construire les projets. Il a fallu faire des arbitrages et donner des priorités. Nous avons été contraints de différer certains projets sans pour autant y renoncer. Pour parvenir à les réaliser, il est évident que nous aurons besoin des aides financières des pouvoirs publics.

Pour 2024, nous continuerons à privilégier les investissements sur la sécurité et la santé, tout en apportant du soutien aux acteurs locaux de la vie économique. Dans le but de favoriser les initiatives d'animations dans la commune, nous poursuivrons notre aide au tissu associatif.

L'ensemble du conseil municipal vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Patricia TESTA



**Les enfants de l'ALAE
ont réalisé les décorations
des sapins de Noël**

Le frelon asiatique

Cette espèce invasive, représente un danger pour l'être humain et l'environnement.

Véritable cauchemar pour les apiculteurs, ces prédateurs attaquent les abeilles et peuvent décimer une ruche.

Leur mode de vie.

Ils vivent au sein d'une colonie, organisée de la même façon que celle des abeilles domestiques.

Ils installent leur nid dans un milieu favorable : arbres, espace fleuri, proximité d'un point d'eau, et dans la mesure du possible aux environs d'essaims d'abeilles.

Leurs caractéristiques.

Tête noire et orange

Corps noir et velu se termine par une tache orange

Pattes bicolores : noires aux extrémités jaunes.

Nid en cellulose mâchée construit en haut des arbres

Comment lutter contre cette espèce nuisible et invasive ?

La principale façon de lutter contre les frelons asiatiques, consiste à détruire systématiquement leurs nids. Cette pratique doit avoir lieu durant la période comprise entre la mi-juillet et la fin octobre, avant la naissance des futures reines. Elle doit être effectuée de préférence par un professionnel spécialisé. Lorsqu'ils se sentent menacés les frelons peuvent être très agressifs.



Une autre méthode à mettre en place de mi-février à mi-mars permet d'attraper les « reines ». Affamées, elles sortent à la recherche de sucre. Le piège doit être installé aux abords du nid de l'année précédente.

La période allant du mois d'avril au mois de juin est propice à la capture des frelons. Le piège doit être placé sur la trajectoire suivie par le frelon.

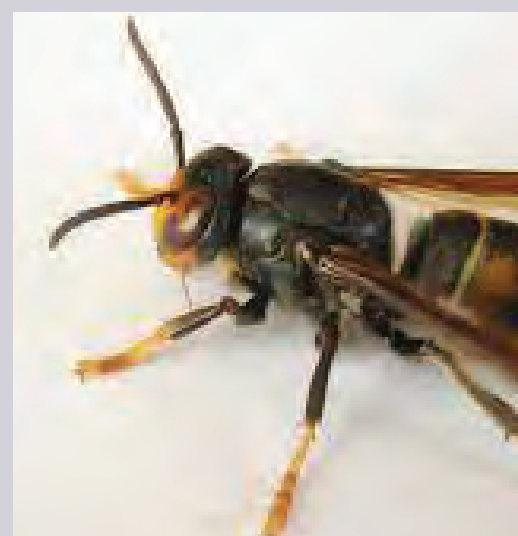
Pour protéger leurs ruches, les apiculteurs peuvent positionner devant ces dernières une « muselière », sorte de grille conçue de telle façon que la taille des orifices ne permet que le passage des abeilles.

Les pièges : Ils peuvent être réalisés de façon artisanale.

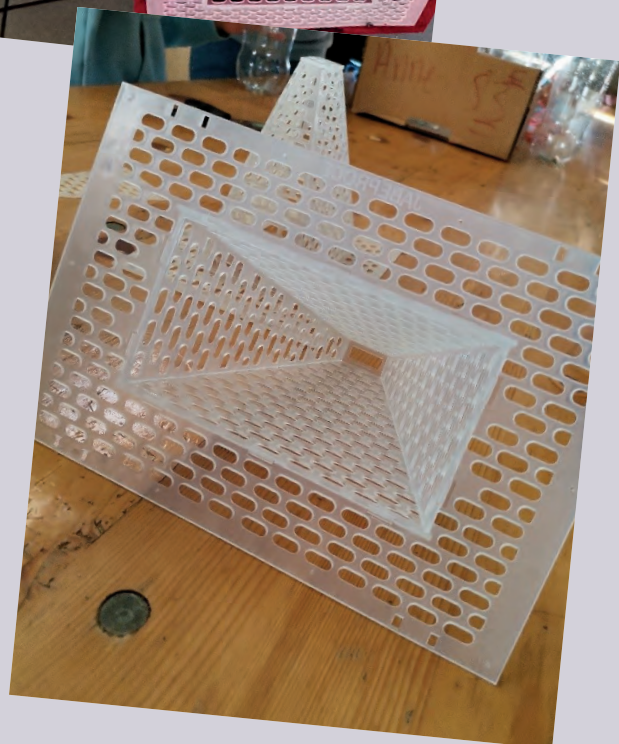
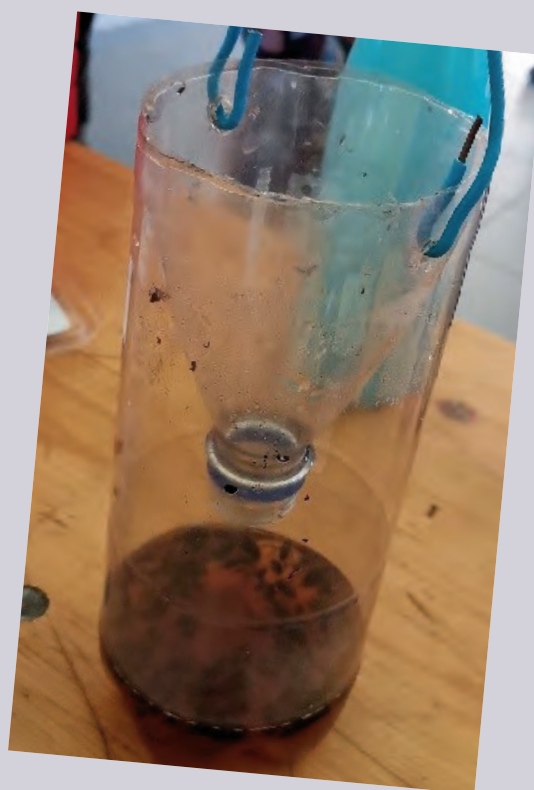
- Le piège-cloche : Il doit contenir du sirop et du vin blanc ou de la bière. Ce dernier ingrédient sert de répulsif pour les abeilles qui n'aiment pas l'alcool.

- Le piège-boîte :

Cette caisse de couleur rouge comportera un couvercle en plexiglass, son entrée sera munie d'un filtre de telle sorte que les insectes de taille plus petite que celle des frelons puissent ressortir. Elle renfermera une barquette contenant des protéines (viande, têtes de crevettes) des fruits très mûrs (figues....) et du miel. Après avoir passé une nuit dans le congélateur, elle sera placée en plein soleil.



dossier



Merci à Dominique Descombes pour les informations données. Elles nous ont aidé à réaliser cet article.

Les fêtes de famille dans nos campagnes, au 20^{ème} siècle

Baptême, communion solennelle, mariage.... autant d'occasions que les foyers mettaient à profit pour réunir la parentèle autour d'une table bien garnie.

Cette constatation s'est surtout avérée durant la deuxième moitié du siècle dernier.

Les familles françaises ont traversé de 1939 à 1945 une dure période entachée de deuils, et de privations. Aussi, elles ont souhaité donner aux années d'après guerre un éclat particulier.

Preuve de la joie de vivre retrouvée, ces événements familiaux, ont dès lors été fêtés en grande pompe. Grands-parents, oncles et tantes, cousins et cousines, tout le monde y était invité. Une occasion fort appréciée dans nos campagnes où les distractions étaient rares. Elle permettait de prendre un peu de repos, d'oublier l'espace d'une journée les soucis et tracas quotidiens et de renouer des liens avec les membres de la famille parfois perdus de vue. Les invités se devaient de « faire honneur » à la reine et/ou au roi d'un jour ! Aussi, les hommes revêtaient un costume 3 pièces, complété par une chemise blanche et une cravate. Les femmes arboraient un tailleur, agrémenté souvent d'un chapeau, un sac à main et des chaussures à talons hauts assorties. Les filles et les garçons n'étaient pas en reste : robe colorée et gilet de laine fine pour les unes, pantalon, veste, chemise blanche et cravate pour les autres. Des tenues qui étaient bien loin de celles portées au quotidien.



Baptême en 1951

Après la cérémonie, un festin digne de ce nom attendait les invités.

Les festivités se déroulaient à « la maison ». Le plus souvent, dans un garage ou un hangar joliment décoré, on dressait la table généralement fabriquée avec des planches posées sur des tréteaux. Sur une nappe blanche de coton, agrémentée de bouquets de fleurs du jardin, étaient disposés assiettes, verres, couverts et serviettes de tables en tissu.

Après la séquence photo, on proposait aux invités un verre de vin cuit en guise d'apéritif.

Le menu fort copieux, débutait par des hors d'oeuvres composés essentiellement de charcuteries et une entrée chaude souvent à base de poisson. Suivaient le plat de viande, accompagné d'un légume (petits pois, haricots verts, ...), le plateau de fromage et le dessert. Au sommet de la « pièce montée », principale composante de ce dernier,

tronait une figurine emblématique. Le vin mousseux, suivi du café et du pousse-café (eau de vie pour les hommes, liqueurs douces pour les femmes) clôturaient le repas.

Nul besoin de traiteur. Les mets étaient préparés par la maîtresse de maison aidée parfois de 2 ou 3 femmes du village qui faisaient office de cuisinières et de serveuses.

Etat de santé, travail, famille, politique... autant de sujets évoqués entre les plats. Au moment du dessert, certains dévoilaient leur talent de chanteur, en entonnant des morceaux connus de tous, dont le refrain était repris en chœur.

On se séparait, en se promettant de se revoir bientôt. Chacun regagnait son domicile, la tête remplie de souvenirs qu'il raconterait dans les années à venir à ses descendants.

A suivre...



**Figurine emblématique posée
sur la pièce montée**



Année 1968



Pièce Montée



Année 1930



Le communiant et son parrain en 1958



Année.1961

Les enfants perpétuent Halloween.

Le 31 octobre à la tombée de la nuit, des créatures effrayantes ont sillonné les rues de nos villages en quête de friandises. Le butin a été partagé de façon équitable entre tous les participants.



Garrabet



Amplaing



Dans les locaux qui abritent l'ALAE, araignées et leurs toiles, fantômes et citrouilles ont été installés par les enfants. Une bien jolie façon de marquer Halloween.



Le vide grenier du Secours populaire : une façon de joindre l'utile à l'agréable.

L'équipe de l'antenne du Secours Populaire de Tarascon, sous la houlette de Françoise Delcol Zoïa, a organisé un vide grenier Salle Polyvalente à Mercus.

Manifestation réussie : 50 exposants et un grand nombre de visiteurs tout au long de la journée. Des boissons chaudes ou froides, pâtisseries et crêpes proposés à la vente, ont régalé les chineurs. Les bénéfices de cette journée serviront à venir en aide aux personnes en situation de précarité.



Les bénévoles au travail

Les Aînés fêtent Noël

- Le 26 novembre, nos aînés ont été conviés par le CCAS à une après midi récréative. « Le hit des années 80 », spectacle de grande qualité. Collation gourmande, bavardages et plaisir de se retrouver entre « gens du village » ont clôturé ce moment festif.



Noël des Ecoles

Le 22 décembre les enfants des écoles ont apprécié le succulent repas de fête servi au restaurant scolaire



Toasts (Rillettes de saumon) et Cocktail

Salade et son feuilleté chèvre figues

Gratin dauphinois

Manchons de canard

Bûche de Noël au caramel

Clémentine

Sucette en chocolat



Jus de pommes pétillant Priégeois

Le 21 décembre nos élèves ont assisté au spectacle de Noël offert par la commune.



Madame la Maire s'adresse à vous

Cette année encore, les habitants ont montré leur talent en matière de décoration florale. Quatre d'entre eux ont été primés lors du concours « Maisons fleuries » (catégorie « maisons avec jardin visible de la rue »), organisé par la Communauté de Communes du Pays de Tarascon.

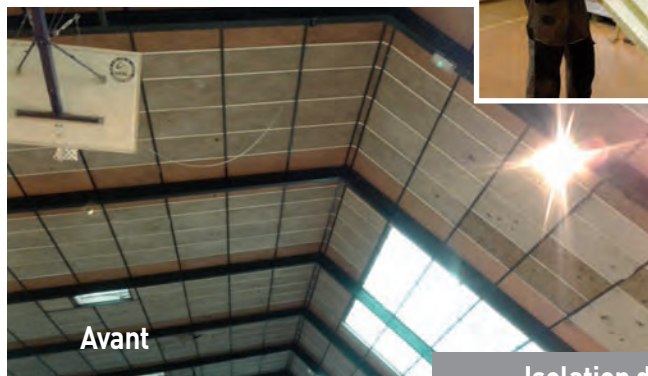
Les petits de la crèche n'ont pas démérité. Ils ont créé un mini potager et un petit jardin d'agrément remarquables.

Les agents techniques municipaux ont réalisé et installé partout dans nos villages de belles compositions florales. Grâce à ces réalisations, Mercus-Garabet est placée en 2ème position dans la catégorie « bâtiments et lieux publics ».

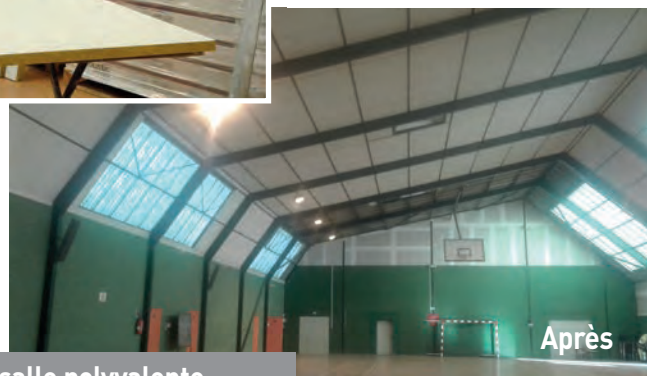
Félicitations à tous. Ils participent activement à embellir notre environnement, faisant ainsi de notre commune, un lieu où il fait bon vivre..

P. Testa





Aux réalisations ci-dessous, s'ajoute l'achat de 3 tabourets réglables destinés à améliorer les conditions de travail des ATSEM.



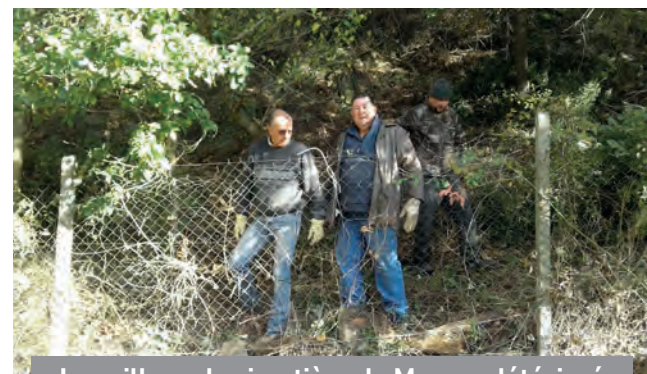
Isolation de la salle polyvalente



Réfection d'un mur de soutènement à Amplaing



Refecton chemin du chateau d'eau Amplaing



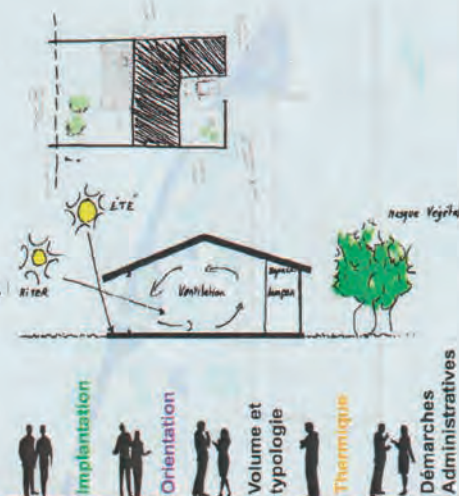
Le grillage du cimetière de Mercus détérioré par les sangliers a été réparé par les chasseurs

QUELLES DÉMARCHES SUIVRE ?

- Prendre rendez-vous avec un conseiller le plus en amont possible de votre projet.
- Apporter des documents facilitant la compréhension de votre projet (photographies, plan cadastral, esquisses, extrait du document d'urbanisme...).

Rendez-vous gratuit au :

05-34-09-78-30



Quelles autorisations, pour quels travaux ?

DP : Déclaration **P**réalable

PC : Permis de **C**onstruire

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : **DP**

Auvent, préau

• < 5 m² : **aucune formalité**

• < 20 m² : **DP**

• > 20 m² : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

• < 5 m² : **aucune formalité** si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti

• < 20 m² : **DP**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :

DP

FAÇADE, RAVALEMENT :

DP

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES :

DP

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : **aucune formalité**

• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : **aucune formalité**

• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : **DP**

• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : **PC**

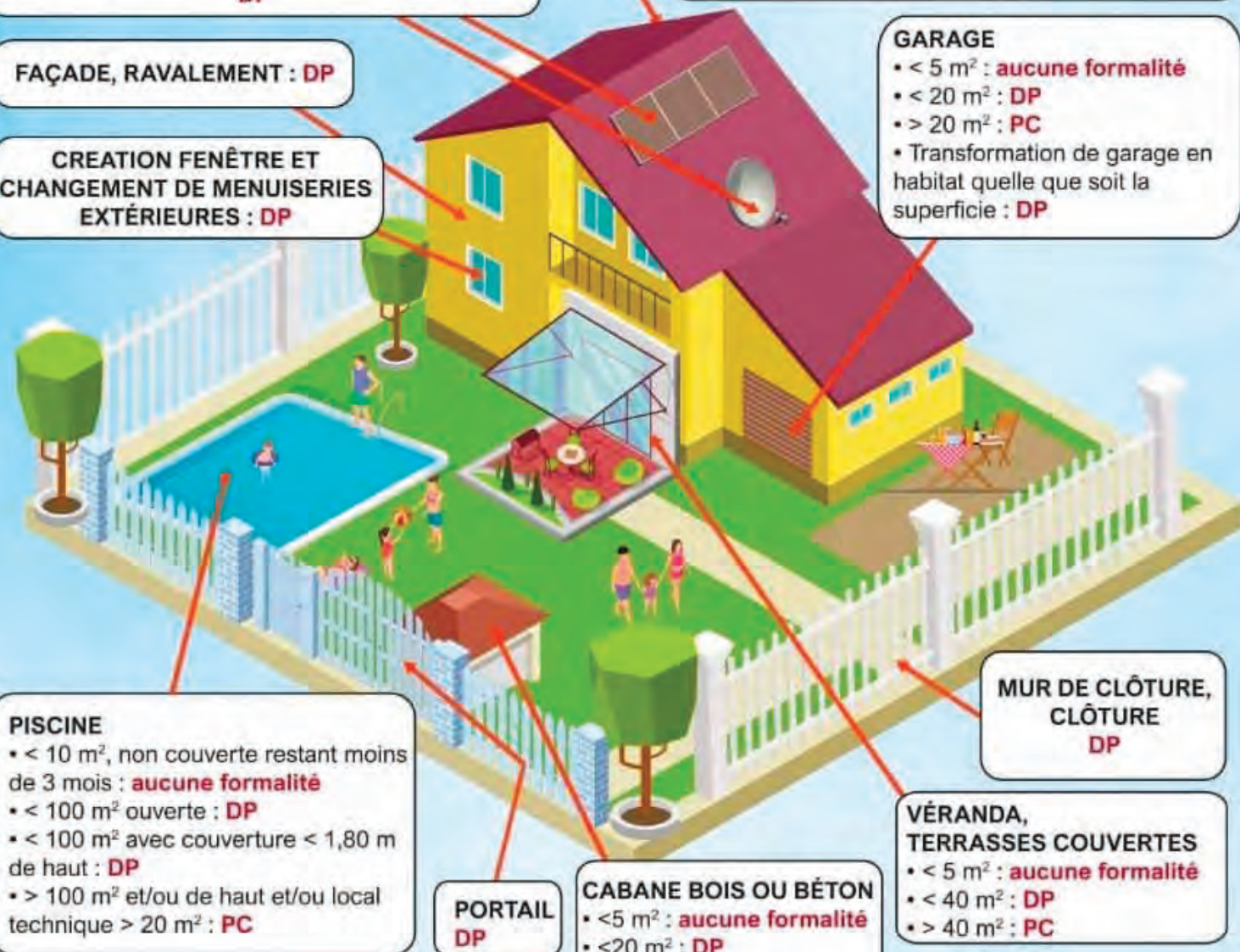
GARAGE

• < 5 m² : **aucune formalité**

• < 20 m² : **DP**

• > 20 m² : **PC**

• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**



PISCINE

• < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : **aucune formalité**

• < 100 m² ouverte : **DP**

• < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**

• > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : **PC**

PORTAIL

DP

CABANE BOIS OU BÉTON

• < 5 m² : **aucune formalité**

• < 20 m² : **DP**

• > 20 m² : **PC**

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE

DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

• < 5 m² : **aucune formalité**

• < 40 m² : **DP**

• > 40 m² : **PC**

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².

• Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur [Service-Public.fr](https://service-public.fr) ou sur le portail Toodego <https://urbanisme.toodego.com/guichet/?nirigny=100>

**Délégués de parents d'élèves
pour l'année scolaire 2023/2024.**

MERCUS

Titulaires : Delphine Eychenne,
Caroline Hardelet, Aurélien Menaspa,
Mathieu Fournié.
Suppléants : Laurie Tartié, Sophie
Lion, Adrien Lesaffre.

AMPLAING

Titulaire : Stéphanie Dupuy
Suppléante : Sabrina Ramos.



Les Arts et la Nature se conjuguent à l'école d'Amplaing

Au mois de septembre, les élèves d'Amplaing et de Mercus sont allés au Jardin Extraordinaire de Lieurac pour découvrir un sentier de **Land Art**.



Le thème de cette année : les empreintes. Spirale de fleurs multicolores, plantes vivaces et annuelles, pierres peintes en argile, suspensions en lianes sauvages... ont inspiré les élèves, qui, à leur tour, ont réalisé des œuvres éphémères dans la cour.



Deux mois plus tard, le mardi 28 novembre, les CE2-CM1 s'aventurent dans la forêt du Communal, avec Elodie, de l'association « Liens sauvages », qui leur fait découvrir la **vannerie sauvage**. Objectif : fabriquer une étoile avec des morceaux de bois et des lianes de lierre trouvés au sol, dans la forêt.



Etape 1 : Fabriquer la structure de l'étoile.
Nouer deux par deux les 5 bâtons.



Etape 2 : Remplir la structure en tressant ou en enroulant les lianes autour.

Commentaires des enfants :

« J'ai bien aimé la sortie, parce qu'on a appris beaucoup de choses. » (Thessa, CM1)

« On a fait de la géométrie en fabriquant des étoiles. » (Lorena, CE2)

« C'est comme si on avait fait une petite chasse au trésor en cherchant des bâtons et du lierre pour faire de belles étoiles ! » (Joshua, CM1)

« J'ai adoré, car j'aime fabriquer des choses. » (Nino, CM1)



Et pour finir, réinventer le jeu du limbo avec la plus longue liane de lierre trouvée dans la forêt !



L'heure de la retraite a sonné pour Juliette.

Après 17 ans de bons et loyaux services au sein des services municipaux, Juliette Joly, a cessé son activité le 30 septembre 2023.

Entrée le 1er janvier 2006 en qualité d'Agent Territorial d'Ecole Maternelle (ATSEM), Juliette a d'abord occupé un poste à temps partiel, puis à temps complet à partir du 1er septembre 2013

Dotée de grandes capacités professionnelles ; elle a veillé au bien être de nos chers petits.

Durant toutes ces années de présence, un grand nombre d'enfants de la commune ont profité de son savoir faire et 12 enseignantes ont bénéficié de son aide efficace.

Vendredi 29 septembre, enseignants, personnel communal et élus ont entouré la nouvelle retraitée, à l'occasion du « pot de

départ » qu'elle leur a offert. En retraçant le parcours professionnel de Juliette, Madame la Maire a mis l'accent sur la façon fort louable dont elle s'est acquittée de sa tâche.

Désormais, notre jeune retraitée va pouvoir se consacrer à ses petits enfants, tout en pratiquant quelques activités sportives : randonnées pédestres et séances de piscine....

Nous lui souhaitons une bonne et longue retraite auprès de Dominique, son époux



« MES PREMIERS PAS » : une Maison d'Assistants Maternelles est née.

Deux amies d'enfance, Lisa Brossard et Amandine Machado, portées par leur fort désir de prendre soin des enfants et plus particulièrement des bébés, ont

ouvert une Maison d'Assistants Maternelles à Mercus.

Assistants d'éducation, elles ont obtenu, l'autorisation de créer une MAM, avec l'agrément pour accueillir 4 enfants à temps plein simultanément. Ce nombre a été porté à 6 au 1er décembre 2023.

Après un long parcours administratif de 2 ans ½ et une période de travaux de 6 mois, la structure a ouvert ses portes le 1er juin 2023.

Située avenue Henri Marrot, au rez de chaussée de la maison familiale d'Amandine, cette petite structure privilégie le bien être des enfants et l'accueil familial.

Dans les locaux, d'une superficie de 90 m2, savamment aménagés,

une cuisine équipée permet à nos deux éducatrices de confectionner les repas équilibrés des petits pensionnaires.

Un espace extérieur doté de jeux permet à ces jeunes enfants de s'ébattre tout au long de la journée, lorsque la météo le permet. Un havre de paix, en quelque sorte, pour nos tout petits.



VIGILANCE SUR LES TENTATIVES D'ESCROQUERIES

Diverses escroqueries reposent sur l'usurpation de l'identité de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP).

Elles peuvent prendre la forme de :

- demande de communication d'informations bancaires ou personnelles
- fausses notifications de remboursement ou de fraude fiscale
- campagne de SMS frauduleux pour amende impayée
- arnaque au numéro surtaxé affiché sur internet

Comment se prémunir ?

Lors d'un contact par téléphone ou par courriel, ne jamais communiquer les numéros de carte bancaire, tout renseignement concernant vos comptes bancaires et vos données personnelles.

En cas de doute, qui contacter ?

Pour les particuliers, les numéros de contact avec l'administration fiscale sont

le numéro unique non surtaxé : 0 809 401 401

et les numéros des Centres des Finances Publiques de l'Ariège (Foix : 05 61 02 33 44 ; Pamiers : 05 61 67 94 37 ; Saint Girons : 05 61 96 26 30).

Que faire en cas d'escroquerie ?

Signalez immédiatement la fraude :

- à votre Centre des Finances Publiques
- à Info Escroquerie via le numéro vert gratuit : 0 805 805 817
- sur les plateformes internet Pharos et Perceval

assos
infos

Le football

Une nouvelle saison débutée en septembre a connu un grand chamboulement au niveau de l'école de football. Chaque éducateur est passé au niveau supérieur. Stéphane, Sonia, Stéphanie, Guillaume ont quitté les U9. Ils ont rejoint Noël en U11. Cette catégorie comporte 25 enfants, répartis en 2 équipes. Ce sont les aînés de notre Ecole de Football d'animation.

Boris, Yoan, Aurélie, Greg, Guillaume sont passés de U7* à U9. Ils encadrent une bonne trentaine de joueurs qui foulent les terrains de 30m par 35m. Les 4 équipes ainsi formées se déplacent sur les différents plateaux du département. Romain I., Nadège, Romain V., Florian et Kévin ont intégrés le club. Ils accompagnent la vingtaine de débutants de la catégorie U7, mettant ainsi un terme à l'interrogation de fin de saison dernière, suscitée par le passage de tout l'effectif encadrant en U9.

Merci à tous ces bénévoles qui font la réussite de notre école de football : sans parents et éducateurs, il ne peut y avoir de joueurs...

L'E.F.SPAM** peut aussi se féliciter d'accompagner le P.A.F. (Pyrénées Ariégeoises Football) sur les catégories garçons de U12 à U19. Les entraînements des U15 et U14 se font, respectivement les jeudis et vendredis, sur le stade de Vigne Grande à Mercus. Ceux des équipes féminines (U10 à U18) ont lieu sur le complexe François Sanchez de Saint Paul de Jarrat, les mercredis, vendredis et samedis.

Sur ce pôle féminin, l'arrivée de Foix dans le groupement liant déjà Luzenac, Tarascon et le SPAM, nous a permis de proposer sur les 4 catégories, une équipe minimum en championnats interdistrict et régional. Merci à Pablo, Pascal, Frédéric, Fernando, Jean, Sébastien et le référent Christophe.

Pour les séniors « bleu et jaune » qui jouent cette année en noir avec bandes bicolores, l'aventure continue 2 divisions au-dessus (D2 District) de celle dans laquelle ils évoluaient lors de l'arrivée de Didier, Arnaud, Yoan... sous le coaching de Philippe. Ce dernier accueille des jeunes issus du PAF. Ils font leur apprentissage « sénior » parmi des « anciens » toujours aussi motivés.

L'objectif reste le même : s'amuser, créer des liens et se maintenir dans cette division.

Félicitations également aux nouveaux heureux parents membres du club, ils contribuent à assurer l'avenir de notre école de foot.

Nous suivre sur <http://spam.footeo.com> et lap-haf.footeo.com

*U7, U9U19 : du mot anglais « under », signifiant « en dessous de 7, 9 19 ans.

**E.F. SPAM : Entente Sportive Saint Paul Avec Mercus.



EXTRAIT DES COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 Septembre 2023

- Remboursement du trop perçu des tickets de cantine non utilisés pour l'année scolaire 2022/2023.

Approuvé à l'unanimité.

- Prise en charge des factures d'électricité de l'ACCA.

Approuvé à l'unanimité.

les Ecoles.

- Rentrée scolaire.

Compte rendu fait par Germain Ramirez, adjoint délégué aux affaires scolaires.

Effectif total : 118 enfants.

- spectacle de fin d'année jeudi 21 décembre 2023 à 16h 45. Repas de Noël le 22 décembre.

- des travaux sont prévus dans l'établissement de Mercus.

- Mise au point sur les horaires de classe et le départ de bus à Amplaing. Fin des cours à 16h15.

les travaux

Germain Flores présente l'avancée des travaux.

● traverse de Garrabet : terminée.

● construction d'un mur chemin de Montoulieu à Amplaing

● Réseau pluvial et création d'un puits sec à Garrabet

● Rue du château d'eau et chemin de Montoulieu à Amplaing : Goudronnage et reprise réseau pluvial avec caniveau.

● Salle polyvalente : des travaux d'isolation en toiture débuteront fin octobre.

● Logement de Garrabet : un devis a été établi concernant le remplacement de la chaudière gaz par une pompe à chaleur.

● Garrabet : taille programmée des arbres longeant la voie ferrée.

● Mise en conformité de l'alarme de la salle polyvalente et de l'école de Mercus : devis en cours.

● Certains murs de soutènement, dont la commune est propriétaire s'effondrent. Leur réfection sera effectuée en fonction de l'urgence.

Questions diverses

- Aboiements gênants de chiens signalés par les habitants.

- Petite délinquance constatée aux abords de la place de Garrabet.

- L'association « le Billard mercusien » ayant cessé toute activité, Mme la Maire propose que les tables de billard français soient mises à la vente.

- Auguste Pereira, conseiller municipal, informe du remplacement par le SMECTOM des containers à ordures ménagères utilisés par le club de Football et de ceux réservés aux ateliers municipaux. Par ailleurs, les couvercles de poubelles cassés ont également été remplacés. Un nouveau container « récup verre » a été installé.

. signale un caravanning sauvage sur Amplaing.

Séance du 7 novembre 2023

- Travaux de voirie 2024.

Le conseil municipal, à l'unanimité donne pouvoir à Madame la Maire pour signer la convention, donnant mandat pour l'année 2024, à la communauté des communes pour la mutualisation des appels à projets et la demande de financement pour l'exécution des travaux de voirie.

- Convention avec prestataire du traitement informatique.

Le conseil municipal autorise Madame la Maire à signer une convention d'adhésion au service « Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) du Syndicat mixte AGEDI.

- Décision modificative n°1.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de voter une décision modificative (n°1) sur le budget

primitif, section de fonctionnement, à hauteur de 33 120 €.

- Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle.

Selon les directives gouvernementales, une « prime de pouvoir d'achat exceptionnelle » est instaurée pour les agents communaux, selon des barèmes, en fonction des revenus de chacun.

Questions diverses

. Germain Florès fait le point sur les travaux en cours et à venir.

. Roseline Riu donne des informations sur les associations : comité des fêtes de Garrabet, « la Pétanque mercusienne ».

. Intervention d'Auguste Pereira conseiller municipal :

* Problème de circulation sur le chemin du communal occasionné par des arbres empiétant sur la voie publique.

* Espace propreté à Garrabet situé en bordure de route victime d'incivilités : les containers seront déplacés.

* Des fourgons garés en permanence sur la place d'Amplaing gênent les utilisateurs du parking et dégradent les lieux (tâches d'huiles).



Les élus rencontrent la députée

Madame la Maire, entourée des adjoints a reçu Martine Froger, députée de la 1er circonscription. Au cours de cette entrevue, les projets de la commune, en matière de réalisations, ont été évoqués. Une rencontre conviviale qui a permis un rapprochement entre élus locaux et parlementaire.

économie



Masseuse-Kinésithérapeute conventionnée
soins classiques et énergétiques
au cabinet et à domicile

Heike Schwitzgebel

09 400 Mercus-Garrabet et Tarascon/Ariège
tél. : 07 77 38 01 72 mail : heike.schwitzgebel@sfr.fr



Florian Multiservices
Florian Ernwein

• TONTE DE PELOUSE • DÉBROUSSAILLAGE • TAILLE DE HAIES
• TAILLE D'ARBRES • PETIT BRICOLAGE DE MAÇONNERIE •
• CARRELAGE • PLACO • MONTAGE DE MEUBLE EN KIT • ETC...

33 Lot. Paul Marrot 09400 Mercus-Garrabet
06 47 73 53 84 • multiservicesflorian@gmail.com
• www.florianmultiservices.fr •

 Florian Multiservices

 Florian Multiservices

Etat Civil

NAISSANCES

04 septembre 2023 : Erza FRÉMONT.
27 septembre 2023 : Andreas DA COSTA RESPAUD.
15 octobre 2023 : Julia FIBLA.

*Bienvenue aux nouveaux-nés
Félicitations aux heureux parents*

DECES

24 octobre 2023 : Paulette LAFAILLE née CABEAU
5 décembre 2023 : Michel AMIEL
Sincères condoléances aux familles endeuillées.

Animations

- 13 janvier 2024 – 18 heures :
cérémonie des vœux à la population,
salle de la Mairie.
- du 5 avril au 21 avril 2024 :
tournoi de tennis.



Les cérémonies commémoratives de l'Armistice de la guerre 14/18 Commémoration du 19 mars rendez-vous à 11h30 au cimetière de Mercus



Amplaing



Mercus

Conformément à la loi et au règlement
intérieur du conseil municipal, un espace
est réservé aux conseillers
municipaux issus de la liste
« Servir nos villages ».

Article non communiqué.